AL HIFADH SICAV SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31/03/2016 DE LA SOCIETE « AL HIFADH SICAV »

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2016.

Nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que

l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre

opinion.

Opinion de l'auditeur

Les emplois de la société "AL HIFADH SICAV" dans des valeurs mobilières admises à la cote de la bourse, dans des BTA et dans les parts d'OPCVM, ont atteint au 31 Mars 2016 ; 46,412% du total des actifs gérés, constituant ainsi une insuffisance par rapport au minimum de 50% prévue par le Décret

n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Les emplois de la société "AL HIFADH SICAV" dans les valeurs mobilières représentant des titres à court terme négociable sur les marchés relevant de la BCT et dans les "comptes à vue ou à terme " ont atteint au 31 Mars 2016 ; 53,559% du total des actifs gérés constituant ainsi un dépassement du plafond de 50% prévue par le Décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

A notre avis, et en dehors des observations citées au niveau des paragraphes précédents, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 28 avril 2016

Le commissaire aux comptes

Mahmoud ELLOUMI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 Mars 2016

Actif	Note	31-mars-16	31-mars-15	31-déc15
Portefeuille-titres	3.1	21 391 025,633	19 409 244,090	19 430 402,481
Obligations de sociétés Emprunts d'Etat Titres des Organismes de Placement Collectif		14 865 084,835 4 422 248,798 2 103 692,000	14 999 403,530 4 409 840,560 0,000	14 737 419,616 4 377 466,865 315 516,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	24 685 261,288	9 738 609,485	17 616 942,257
Placements monétaires Disponibilités		22 711 708,972 1 973 552,316	8 856 398,158 882 211,327	17 162 228,884 454 713,373
Créances d'exploitation	3.5	13 603,599	2 761,573	15 530,734
Total Actif		46 089 890,520	29 150 615,148	37 062 875,472
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	72 603,658	50 453,308	66 984,491
Autres créditeurs divers	3.7	28 103,807	23 308,337	22 874,273
Total Passif		100 707,465	73 761,645	89 858,764
Actif net		45 989 183,055	29 076 853,503	36 973 016,708
Capital	3.8	43 629 104,819	27 607 741,307	35 431 804,798
Sommes distribuables	3.11	2 360 078,236	1 469 112,196	1 541 211,910
Sommes distribuables des exercices antérieurs Sommes distribuables de la période		1 897 972,810 462 105,426	1 170 738,596 298 373,600	109,490 1 541 102,420
Actif net		45 989 183,055	29 076 853,503	36 973 016,708
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		46 089 890,520	29 150 615,148	37 062 875,472

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL

	Note	Période du 1er janvier au 31 Mars 2016	Période du 1er janvier au 31 Mars 2015	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2015
Revenus du portefeuille titres Dividendes OPCVM Revenus des obligations	3.2	238 009,992 0,000 184 479,608	242 722,284 0,000 182 090,740	1 019 307,500 57 441,000 740 670,277
Revenus des emprunts d'Etat Revenus des autres valeurs		53 530,384 0,000	60 631,544	221 196,223 0,000
Revenus des placements monétaires Revenus des bons de trésors Revenus des billets de trésorerie Revenus des certificats de dépôt Revenus des Dépôts à Terme Revenus des comptes à vue	3.4	271 471,727 0,000 112 474,712 124 795,513 23 667,069 10 534,433	121 054,999 0,000 110 105,648 9 010,906 0,000 1 938,445	736 355,066 0,000 504 426,275 123 826,451 75 596,055 32 506,285
Total des revenus des placemen	ts	509 481,719	363 777,283	1 755 662,566
Charges de gestion des placements	3.9	(72 603,656)	(50 453,306)	(243 402,208)
Revenus net des placements		436 878,063	313 323,977	1 512 260,358
Autres produits Autres charges	3.10	0,000 (15 952,371)	0,000 (11 920,848)	0,000 (57 085,133)
Résultat d'exploitation		420 925,692	301 403,129	1 455 175,225
Régularisation du résultat d'exploitat	ion	41 179,734	(3 029,529)	85 927,195
Sommes distribuables de la période		462 105,426	298 373,600	1 541 102,420
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) values		(41 179,734)	3 029,529	(85 927,195)
potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur		(1 949,061)	55 430,687	30 040,015
cession des titres Frais de négociation de titres		(906,719) (839,629)	(65 378,757) (572,903)	(87 616,053) (1 969,784)
Résultat net de la période	;	417 230,283	290 882,156	1 395 629,403

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL

	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2016	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015
Variation de l'actif net résultant	417 230,283	290 882,156	1 395 629,403
des opérations d'exploitation Résultat d'exploitation	420 925,692	301 403,129	1 455 175,225
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus ou moins-values réalisées sur cession	(1 949,061)	55 430,687	30 040,015
des titres	(906,719)	(65 378,757)	(87 616,053)
Frais de négociation de titres	(839,629)	(572,903)	(1 969,784)
Distributions de dividendes	0,000	0,000	(1 222 236,362)
Transactions sur capital	8 598 936,064	(1 271 300,193)	6 742 352,127
- -			
Souscriptions	35 330 077,222	13 524 686,208	98 385 013,623
Capital	33 954 000,000	12 984 000,000	96 737 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	(266 834,362)	(78 528,475)	(702 144,988)
Régularisation des sommes distribuables	1 642 911,584	619 214,683	2 350 058,611
Rachats	26 731 141,158	14 795 986,401	91 642 661,496
Capital	25 688 100,000	14 208 000,000	90 032 400,000
Régularisation des sommes non distribuables	(201 929,792)	(85 840,926)	(653 845,779)
Régularisation des sommes distribuables	1 244 970,950	673 827,327	2 264 107,275
Variation de l'actif net	9 016 166,347	(980 418,037)	6 915 745,168
Actif net			
En début de période	36 973 016,708	30 057 271,540	30 057 271,540
En fin de période	45 989 183,055	29 076 853,503	36 973 016,708
Nombre d'actions En début de période	357 088	290 041	290 041
En fin de période	439 747	277 801	357 088
Valeur liquidative	104,581	104,667	103,540
Taux de rendement de la période	1,01%	1,00%	3,98%
=	-,,-	-,-3,0	-,,-

Notes aux états financiers trimestriels Arrêtés au 31 Mars 2016

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéficies annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31 Mars 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition. Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Mars 2016	% actif
Titres OPCVM				
Actions des SICAV	12 000	1 261 584,000	1 264 092,000	2,743%
TUNISO-EMIRATE SICAV	12 000	1 261 584,000	1 264 092,000	2,743%
Part des fonds communs	8 000	837 201,000	839 600,000	1,822%
FCP HELION MONEO	8 000	837 201,000	839 600,000	1,822%
Obligations de sociétés				
Obligations admises à la cote	209 821	14 533 019,261	14 865 084,835	32,252%
AIL 2013-1	15 000	900 000,000	942 000,000	2,044%
AIL 2014-1	1 320	105 589,080	109 719,317	0,238%
AMEN BANK 2006	300	3 011,593	3 024,426	0,007%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	466 616,693	478 539,840	1,038%
AMEN BANK SUB 2011	9 747	584 793,960	599 306,131	1,300%
AMEN BANK SUB 2014	3 000	300 000,000	301 567,200	0,654%
AMEN BANK SUB 2014 A	6 200	491 200,000	494 012,618	1,072%
ATB 2007/1(25 ANS)	4 300	292 421,080	305 596,512	0,663%
ATL 2011 TF	8 850	530 999,400	534 553,745	1,160%
ATL 2014/2	3 000	300 000,000	315 326,400	0,684%
ATTIJARI LEAS.2011	2 000	40 000,000	40 414,400	0,088%
ATTIJARI LEAS.2015-1	5 000	500 000,000	529 407,768	1,149%
BH 2009-B	15 000	1 038 000,000	1 049 064,000	2,276%
BTE 2010-B	15 000	1 125 000,000	1 153 344,000	2,502%
BTE 2011-TV	2 000	120 000,000	120 806,400	0,262%
BTE2010-B	2 000	100 000,000	102 238,400	0,222%
BTE 2011-TV	1 000	60 000,000	60 403,200	0,131%
BTK-2009	2 500	149 982,680	150 604,433	0,327%
BTK-2012-1	5 000	285 725,000	291 117,000	0,632%
CIL 2012/2	10 000	400 000,000	402 216,000	0,873%
CIL 2014/1	9 050	724 000,000	753 741,905	1,635%
EO MODERN LEASING 2012	11 150	892 000,000	897 450,120	1,947%
EO SERVICOM 2012	5 000	200 000,000	200 304,000	0,435%

TOTAL		21 076 673,961	21 391 025,633	46,412%
EMPRUNT ETAT2014 B/6.15%	50	4 917,500	5 112,182	0,011%
EMPRUNT ETAT2014 A/5.95%	200	1 977,600	2 052,981	0,004%
EMPRUNT ETAT 2014	20	1 910,000	2 001,757	0,004%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	2 364	2 622 918,500	2 615 832,552	5,676%
BTA 6.75% JUILLET 2017	748	792 146,100	787 711,602	1,709%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 021 000,000	1 009 537,724	2,190%
Trésor négociables sur le marché financier	4 382	4 444 869,700	4 422 248,798	9,595%
Titres de créance émis par le		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,	,
UIB SUB 2015	5 000	500 000,000	523 608,000	1,136%
UIB 2012-1C	3 325	282 658,575	286 007,988	0,621%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	93 391,200	94 113,216	0,204%
UIB 2009/1 (20 ANS)	26 799	1 875 930,000	1 938 283,096	4,205%
UIB 2009/1	600	42 000,000	43 396,320	0,094%
STB 2010/1	15 000	899 700,000	900 636,000	1,954%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	80 000,000	83 211,200	0,181%
HANNIBAL LEASE 2015-02	5 000	500 000,000	500 336,000	1,086%
HANNIBAL LEASE 2014-1	3 500	350 000,000	359 189,600	0,779%
HANNIBAL LEASE 2013-2	3 000	300 000,000	301 545,600	0,654%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 238 009,992 DT pour la période du 01/01/2016 au 31/03/2016 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2016	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015
<u>Dividendes</u>	0,000	0,000	57 441,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000	57 441,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	238 009,992	242 722,284	961 866,500
Revenus des obligations de sociétés	<u>184 479,608</u>	<u>182 090,740</u>	<u>740 670,277</u>
- intérêts	184 479,608	182 090,740	740 670,277
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	<u>53 530,384</u>	<u>60 631,544</u>	<u>221 196,223</u>
- intérêts	53 530,384	60 631,544	221 196,223
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	238 009,992	242 722,284	1 019 307,500

3.3 Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à 24 685 261,288 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
Placements monétaires		22 521 896,735	22 711 708,972	49,277%
Emetteur ATB				
Certificats de dépôt ATB	3	3 480 875,731	3 492 228,428	7,577%
CD ATB 30J 21/03/2016	1	996 217,965	997 600,552	2,164%
CD ATB 40J 10/03/2016	1	1 492 447,830	1 496 589,719	3,247%
CD ATB 60J 16/02/2016	1	992 209,936	998 038,157	2,165%
Emetteur QNB				
Certificats de dépôt QNB	1	975 569,559	989 636,027	2,147%
CD QNB 180J 18/12/2015	1	975 569,559	989 636,027	2,147%
Emetteur HANNIBAL LEASE				
Certificats de dépôt Hannibal Lease	2	1 990 325,520	1 999 189,710	4,338%
HANNIBAL LEAS 30J 07/03/2016	1	995 162,760	999 189,710	2,168%
HANNIBAL LEASE 30J-02/03/2016	1	995 162,760	1 000 000,000	2,170%
Emetteur AL WIFAK LEASING				
Certificats de dépôt AL Wifak Leasing	1	473 134,328	487 822,377	1,058%
AL WIFAK LEASING 360J 11/09/15	1	473 134,328	487 822,377	1,058%
Emetteur BTE				
Certificats de dépôt BTE	2	2 478 730,127	2 490 001,512	5,402%
CD BTE 100J 17/02/2016	1	986 348,123	992 297,112	2,153%
CD BTE 40J 04/03/2016	1	1 492 382,004	1 497 704,400	3,250%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK	3	2 990 311,832	2 994 592,970	6,497%
CD STUSID 20J 30/03/2016	1	998 128,831	998 315,554	2,166%
CD STUSID 30J 14/03/2016	1	997 064,147	998 823,067	2,167%
CD STUSID 50J 08/03/2016	1	995 118,854	997 454,349	2,164%
<u>Dépôt à terme STUSID BANK</u>	3	2 500 000,000	2 515 853,589	5,459%
DAT STUSID 28/01/2016	1	1 000 000,000	1 006 003,726	2,183%
DAT STUSID 26/01/2016	1	500 000,000	503 095,671	1,092%
DAT STUSID 20/01/2016	1	1 000 000,000	1 006 754,192	2,184%
Emetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie	4	2 167 607,363	2 190 552,779	4,753%
ELECTROSTAR 90J 06/01/2016	1	985 276,074	999 333,889	2,168%
ELECTROSTAR 90J 03/03/2016	1	197 055,215	197 992,183	0,430%
ELECTROSTAR 90J 04/02/2016	1	492 638,037	497 268,777	1,079%
ELECTROSTAR 90J 20/02/2016	1	492 638,037	495 957,930	1,076%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie	3	2 412 496,876	2 472 878,572	5,365%
STEQ 100J 08/03/2016	1	983 460,283	987 367,132	2,142%
STEQ 180J 28/12/2015	1	485 542,169	493 039,919	1,070%
STEQ 360J 22/05/2015	1	943 494,424	992 471,521	2,153%

Emetteur Groupe AMS				
Billets de trésorerie	2	985 276,074	993 565,944	2,156%
AMS 90J 01/03/2016	1	492 638,037	495 143,034	1,074%
AMS 90J 21/01/2016	1	492 638,037	498 422,910	1,081%
Emetteur GIF				
Billets de trésorerie	3	2 067 569,325	2 085 387,064	4,525%
GIF 100J 29/02/2016	1	786 768,226	790 942,470	1,716%
GIF- 90J 27/01/2016	1	985 276,074	995 854,923	2,161%
GIF 90J 30/01/2016	1	295 525,025	298 589,671	0,648%
<u>Disponibilités</u>		1 973 552,316	1 973 552,316	4,282%
Dépôts à vue		1 973 552,316	1 973 552,316	4,282%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		24 495 449,051	24 685 261,288	53,559%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2016 au 31/03/2016 à 271 471,727 DT et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2016	Du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2015	Du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	112 474,712	110 105,648	504 426,275
Intérêts des certificats de dépôt	124 795,513	9 010,906	123 826,451
Intérêts des dépôts à terme	23 667,069	0,000	75 596,055
Intérêts des comptes courants	10 534,433	1 938,445	32 506,285
TOTAL	271 471,727	121 054,999	736 355,066

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 13 603,599 DT au 31/03/2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2016	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/12/2015
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	2 603,599	1 061,573	2 030,734
Agios créditeurs à recevoir	11 000,000	1 700,000	13 500,000
TOTAL	13 603,599	2 761,573	15 530,734

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à 72 603,658 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2016	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/12/2015
Rémunération Distributeurs	25 929,878	18 019,038	23 923,033
Rémunération gestionnaire	31 115,856	21 622,843	28 707,637
Rémunération dépositaire	15 557,924	10 811,427	14 353,821
TOTAL	72 603,658	50 453,308	66 984,491

3.7. Autres Créditeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à 28 103,807 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2016	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/12/2015
Redevance CMF	3 789,592	2 410,021	3 284,104
Provision jeton de présence	10 717,153	7 698,513	8 479,463
Honoraires commissaire aux comptes	13 104,796	12 885,059	10 776,094
TCL	367,304	242,118	334,612
Impôt à payer	124,962	72,626	0,000
TOTAL	28 103,807	23 308,337	22 874,273

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2016 au 31/03/2016 se détaillent ainsi:

Canital au 01/01/2016	
<u>Capital au 01/01/2016</u>	
Montant (en nominal)	35 708 800,000
Nombre de titres	357 088
Nombre d'actionnaires	826
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	33 954 000,000
Nombre de titres émis	339 540
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	25 688 100,000
Nombre de titres rachetés	256 881
Capital au 31/03/2016	
Montant (en nominal)	43 974 700,000
Sommes non distribuables	-345 595,181
Montant du capital au 31/03/2016	43 629 104,819
Nombre de titres	439 747
Nombre d'actionnaires	760

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2016 :

Désignation	Montant au 31/03/2016	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/12/2015
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	6 007,886	0,000	-1 100,886
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur obligations et valeurs assimilées	-7 956,947	55 430,687	31 140,901
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	-893,886	0,000	-22 244,857
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	-12,833	-65 378,757	-65 371,196
Frais négociation de titres	-839,629	-572,903	-1 969,784
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-3 695,409	-10 520,973	-59 545,822
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-276 995,202	-169 150,171	-169 150,171
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-266 834,362	-78 528,475	-702 144,988
Régularisations sommes non distribuables rachats	201 929,792	85 840,926	653 845,779
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-345 595,181	-172 358,693	-276 995,202

3.9. Les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2016 au 31/03/2016 à 72 603,656 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2016	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015
Rémunération Distributeurs (STUSID BANK et TSI)	25 929,877	18 019,037	86 929,362
Rémunération gestionnaire (TSI)	31 115,855	21 622,842	104 315,217
Rémunération dépositaire (STUSID BANK)	15 557,924	10 811,427	52 157,629
TOTAL	72 603,656	50 453,306	243 402,208

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2016 au 31/03/2016 à 15 952,371 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2016	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Mars 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015
Rémunération commissaire aux comptes	2 328,702	2 293,200	10 333,200
Redevance CMF	10 371,748	7 207,476	34 771,050
Jetons de présence	2 237,690	1 693,140	8 474,090
Autres impôts	1 014,231	727,032	3 506,793
TOTAL	15 952,371	11 920,848	57 085,133

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2016 :

Désignation	Résultat en instance d'affectation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	1 897 972,810	0,000	0,000	0,000	1 897 972,810
Exercice n	0,000	420 925,692	177 437,830	-136 258,096	462 105,426
Sommes Distribuables			2 360 078,236		

4. Autres informations:

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Mars 2016, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagements hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation "TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.